

Votre enfant entre en Toute Petite Section

Il va devenir un élève ...

L'école maternelle : pour qui ?

Tous les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans dans l'année civile en cours peuvent être accueillis en Toute Petite Section.

Comment ?

C'est en partant de jeux et de découvertes sensorielles qu'il va petit à petit apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et découvrir le monde qui l'entoure.

Il va ainsi découvrir les règles de l'école et pourra plus rapidement entrer dans les apprentissages dès la petite section.

L'école maternelle

Votre enfant est entré en Toute Petite Section. C'est une première étape. Mais la Toute Petite Section ne remplace pas les autres classes de la maternelle.

Il entrera ensuite en Petite Section, puis en Moyenne Section et en Grande Section. Chacune de ces classes lui permettra de construire de nouvelles compétences et il se préparera ainsi sereinement à l'entrée au CP.

... et développer de nouvelles

Avec qui ?

- Sa maîtresse : Lucille
- Son ATSEM : Angéline
- Les autres enfants de la classe

Quand ?

La semaine scolaire est composée de 24 heures.

Les horaires sont

lundi et jeudi : 8h30-11h30 // 13h30-16h30

mercredi : 8h30-11h30

mardi et vendredi : 8h30-11h30 // 13h30-15h

Un aménagement d'horaires est proposé pour les élèves de Toute Petite Section en fonction des besoins de l'enfant. Ces aménagements sont définis dans le « Projet partagé ».

Pourquoi ?

L'école maternelle dans son intégralité n'est pas obligatoire mais, grâce à sa pédagogie spécifique, elle favorise pour chaque enfant une expérience scolaire réussie en respectant son développement et ses besoins. Elle lui permet de mieux se préparer à la vie collective de la classe et aux attentes de l'école élémentaire. Elle lui donne de meilleures chances de réussir. C'est pour cela que nous demandons à chaque parent de s'engager auprès de leur enfant dans sa scolarisation et de lui permettre de fréquenter l'école régulièrement.

Quelques recommandations pour les premiers jours de rentrée

Laissez votre enfant apporter son « Doudou » ou autre objet transitionnel de la maison.

Prévoyez :

- Le doudou et/ou la tétine si votre enfant à l'habitude d'en avoir un !
- Un change complet (haut, bas, sous-vêtements et chaussettes) dans un sac marqué au nom de l'enfant
- Une paire de chaussons qui tiennent bien aux pieds
- 2 boîtes de mouchoirs et 2 paquet de lingettes
- Un gobelet en plastique



Si votre enfant n'est pas encore propre lors de sa rentrée à l'école, merci de fournir des couches-culottes (pour nous permettre de travailler sur la propreté en allant aux toilettes « comme des grands » et pour faciliter le change si besoin) dans un sac marqué au nom de l'enfant.

Marquez absolument tous les vêtements (un simple stylo suffit pour écrire sur l'étiquette) : chaussures, chaussons, blouson, gilet, pull... puis par la suite bonnet/écharpe/gants. Cela peut vous paraître inutile mais les petits ne reconnaissent pas encore leur vêtement, pour peu qu'un camarade est le même...(si, si ! ça arrive !) et là commence la galère....

La maîtresse et l'atsem ne seront pas forcément dans le couloir quand vous arriverez et elles n'auront pas repéré comment est habillé votre enfant, le petit copain, l'autre copain, enfin tous les enfants de la classe.. !! Et puis, les papas et les mamans, les mamies, les nounous... qui n'ont pas amené l'enfant à l'école ont quelques fois bien du mal à s'y retrouver eux aussi !!

Accompagnez votre enfant dans sa classe et confiez-le à la maîtresse, dites-lui « au revoir » et « à tout à l'heure », et surtout partez rassuré même s'il pleure ! Ne vous inquiétez pas, très vite, ses pleurs cesseront et votre enfant se plongera alors dans sa journée de « petit écolier » avec ses petits camarades de classe !

Vous avez laissé vos coordonnées à l'école. En cas de changement de coordonnées personnelles et/ou professionnelles, pensez à prévenir l'école : vous devez être joignable à tout moment.

Accompagner votre enfant tout au long de l'année

La classe de toute petite section a un fonctionnement spécifique, pour permettre aux enfants de 2 ans d'aborder l'école maternelle dans de bonnes conditions.

Afin de s'adapter au mieux au rythme de chaque enfant, l'enseignant proposera des horaires adaptés tout au long de l'année, qui seront inscrits dans un Projet partagé. Ce projet permet à l'école d'accueillir l'enfant de 2 ans de façon adaptée en tenant compte de ses besoins afin de lui permettre de venir sereinement en classe.

Etabli avec la famille, il définit le cadre de la scolarité pour une période donnée. Il pourra être modifié en cours de période si l'enfant éprouve des difficultés d'adaptation. Ce projet sera revu à la fin de chaque période. Ecole et famille s'engagent à respecter ce projet visant à accueillir l'enfant tout en respectant son bien-être.

Tout en proposant une certaine souplesse, la fréquentation doit être régulière, l'école n'est pas une « garderie », c'est un lieu d'apprentissage.

Si malgré les aménagements proposés, la scolarisation paraît trop précoce ou mal vécue, nous pourrions l'interrompre pour un moment, après concertation.



Quelques adresses et numéros utiles :

Ecole

Ecole maternelle Anne Frank
5 rue des écoles à Migennes
03 86 80 04 51

Mairie

pl Hôtel de Ville
89400 MIGENNES
03 86 80 09 45

Circonscription de Joigny

Inspection de l'Education Nationale
10 av Rhin et Danube
89300 JOIGNY
03 86 62 00 71

Projet partagé pour un parcours individualisé de l'enfant

Ce projet permet à l'école d'accueillir l'enfant de 2 ans de façon adaptée, en tenant compte de ses besoins, afin de lui permettre de venir sereinement en classe.

Etabli avec la famille, il définit le cadre de la scolarité pour une période. Il pourra être modifié en cours de période et sera revu à la fin de chaque période.

Ecole et famille s'engage à respecter ce projet visant à accueillir l'enfant tout en respectant son bien-être.

NOM :

PRENOM :

Période 1 : du 2 / 09 au 17 / 10

Besoins spécifiques et rythme de l'enfant

Votre enfant est-il propre : OUI / NON

Fait-il une sieste dans la matinée : OUI / NON

Votre enfant a-t-il déjà fréquenté une structure d'accueil : OUI / NON

Autres informations que vous souhaitez partager pour que nous connaissions mieux votre enfant :

Organisation de la fréquentation

jour	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin (avec horaires)					
Après midi (avec horaires)					

Prochain bilan prévu à partir du 8/10/14

Signature de l'enseignante	Signature de la famille

Bilan de la période 1

Temps de fréquentation effectif :

Adaptation à l'école : comportement, vie de groupe...

Investissement dans les activités

Progrès dans l'autonomie

Période 2 : du 3 /11 au 19 / 12

Suite au bilan de la période 1, les parents et l'équipe enseignante s'engagent à respecter le nouveau projet dont les modalités sont exposées ci dessous.

Organisation de la fréquentation

jour	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin (avec horaires)					
Après midi (avec horaires)					

Signature de l'enseignante	Signature de la famille

A l'issu de cette période une première évaluation de l'adaptation de votre enfant sera effectuée et vous sera communiquée lors d'un rendez vous individuel.

Evolution du projet pour les périodes 3, 4 et 5.

Période	3 (5/01 au 20/02)	4 (9/03 au 24/04)	5 (11/05 au 03/07)
Bilan de la période passée (adaptation, investissement dans les activités, autonomie, socialisation...)			
Nouvel aménagement de la fréquentation scolaire			
Signature de l'enseignant			
Signature des parents			